



## L'ÉTANG NOUVEAU

Pour la réhabilitation de l'Étang de Berre, de la Durance et du littoral,  
et pour leur mise en valeur au profit de tous.

Association loi 1901 créée en 1988

Agréée « Environnement » Bouches du Rhône et Vaucluse

**Monsieur le Premier Ministre**  
Monsieur le Ministre de la Transition Écologique  
Madame la Ministre de la Santé

### **Objet. Étang de Berre. Des mesures immédiates pour face à l'état d'URGENCE écologique et sanitaire.**

Jadis d'une richesse exceptionnelle, l'étang de Berre a été sacrifié à l'industrie dans les années 1930. Le coup de grâce lui a été porté avec la mise en service, en 1966, de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas, terminal de l'aménagement de la Durance décidé par la loi 55-6 du 5/01/55. Contigu à l'étang de Berre Le golfe de Fos a subi le même sort dans les années 1960-70. Le bilan est lourd: dégradation profonde des milieu marins et terrestres, de l'air, explosion des maladies cardiaques, pulmonaires, des cancers, et du chômage. Les pouvoirs publics ne s'en émeuvent pas.

Les riverains et usagers de l'étang et du golfe s'insurgent. Engagées en 1988, leurs actions ont imposé, depuis 2007, une limitation des rejets EDF dans l'étang, à un niveau compatible avec la reprise de sa vie marine. En 2018 ces actions ont imposé une enquête officielle de santé sur ce territoire. Mais, pendant l'été 2018, l'amorce de la réhabilitation de l'étang, a été stoppée net par des rejets injustifiables de la centrale EDF, sa dégradation a été profonde.

Un an après cette catastrophe écologique, sociale, économique, l'étang, ses riverains et usagers, en gardent les séquelles. Les pouvoirs publics n'ont rien fait pour les réduire. La décomposition des coquillages, poissons, herbiers morts dans l'été 2018, provoque une augmentation importante de la teneur de l'eau en éléments nutritifs, provoquant la prolifération des algues vertes, l'eutrophisation du milieu et l'anoxie ; cette décomposition entraîne aussi la production de gaz toxiques .

**Le risque d'une récurrence aggravée pendant l'été 2019 est attesté par un événement alarmant : le samedi 2 juin, intoxiqué par les émanations des algues putréfiées, un chien est mort après une promenade sur la plage du Jaï au sud de l'étang .** Le vétérinaire qui a autopsié son cadavre , écrit :

*« Je soussigné Dr Eichstadt 30576, atteste que le chien Tyson appartenant à Mme Langlois, est décédé le 03/06/19 à 02h00 d'une décompensation cardio-respiratoire secondaire à une intoxication, probablement par des cyanobactéries. Cette intoxication fait suite à une baignade, la veille de l'apparition des symptômes digestifs, dans l'étang de Berre. »*

Chaque jour avérée, l'incurie des pouvoirs publics locaux les disqualifie, voire les condamne. Nous en appelons donc au Gouvernement pour que soient prises les mesures pour faire face à l'état d'urgence écologique et sanitaire de l'étang de Berre , de ses riverains et usagers.

#### **Nomination d'un Préfet chargé de la mise en œuvre immédiate de ces mesures**

- **Mobilisation des Marins Pompiers basés à Port de Bouc, des communes riveraines et des citoyens volontaires.**
- **Ramassages des algues dès échouage, avec des moyens maritimes pouvant partout accéder aux rivages.**
- **Aération artificielle de l'eau, aussi longtemps que l'herbier de zostères ne pourra pas l'oxygéner**
- **Relance de la réhabilitation de l'étang, avec une nouvelle réduction des rejets EDF, et leur annulation cet été (\*).**

Recevez Monsieur le Premier Ministre l'assurance de nos sentiments respectueux.  
René Benedetto Président de L'Étang Nouveau

Le 16:06:19 ;

(\*) Nous demandons cette mesure comme symbolique de la volonté du Gouvernement.

**L' Étang Nouveau Avenue Adam de Craponne 13250 Saint-Chamas.**  
**06 81 37 85 61 ; 06 38 03 81 89 ; 06 63 65 28 72 .**  
**mail@letangnouveau.org www.letangnouveau.org**